

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Le 11 juin 2019

N/Réf. : 06595 (117390)

Objet : Demande d'accès à l'information du 5 juin 2019 visant à obtenir copie des rapports du coroner concernant des personnes décédées après avoir testé des médicaments, pilules ou vaccins pour des firmes ou compagnies partout au Québec depuis les 20 dernières années

Monsieur,

La présente a pour objet le suivi de votre demande d'accès du 5 juin 2019 visant à obtenir *copie des rapports du coroner concernant des personnes décédées après avoir testé des médicaments, pilules ou vaccins pour des firmes ou compagnies partout au Québec depuis les 20 dernières années.*

Au terme des recherches effectuées dans le cadre du traitement de votre demande, nous constatons que les documents dont vous demandez l'accès sont inexistant. Dans ce contexte, nous ne pouvons accéder à votre demande.

Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, RLRQ, chapitre A-2.1, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet.

Veuillez recevoir, Monsieur, nos salutations distinguées.



Dana Deslauriers, avocate
Responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels

DD/ns

p. j.